



Agenda

Du 21 juillet au 12 août
 Fermeture annuelle de L'Agora.

www.mairie-guilers.fr

Vendredi 3 août
2018
n° 2059

Courriel :

ville@mairie-guilers.fr
 nouvelles@mairie-guilers.fr

MONSIEUR LE MAIRE, CONSEILLER DÉPARTEMENTAL,
 reçoit sur rendez-vous au 02 98 07 61 52 (code 3).

Pharmacie de garde

Toutes les nuits de la semaine
 et tous les jours, de 12 h à 14 h.
 Contactez le 32 37.

Médecin de garde

Week-end du 4 août
 faire le 15.

Etat civil

Mariages :

- MORLAIX Mickaël et MAHDI Florence - 4 rue Champlain
- FEUNTEUN Alain et GUINÉ Fabienne - 9 rue Armand Robin (Brest)
- BELLON Jérôme et HERVEOU Valérie - 5 rue le Flemm
- DE JESUS Bruno et MENEZ Marianne - 30 rue Jean Rostand



Billetterie ouverte

Samedi 1^{er} septembre

Bal populaire « Guilers fait sa rentrée » –
 gratuit. 18 h 30 : repas adulte 12 € : entrée +
 plat + dessert (boissons non comprises), repas
 enfant 6€ (plat unique + dessert). 21 h : bal
 populaire.
 22 h 30 : son et lumière.



Samedi 8 septembre à 20 h

Festival Les mains en l'air « Gimmick » 5 € / 10 € –
 Sitare, une petite guitare orpheline de son musicien
 cherche à séduire à tout prix, voudrait qu'on l'aime,
 voudrait ressembler aux stars et, ce faisant se perd...



Samedi 29 septembre à 20 h

One man show « La vie à l'envers » 12 € / 8 € -
 Depuis trop longtemps la vie se déroule
 toujours dans le même sens. Et finalement c'est
 quand on est mort qu'on est le plus armé pour
 affronter la vie. Et si justement on commençait
 par la fin ?



Permanences

- Assistante sociale** : prendre rendez-vous au C.D.A.S. Territoire de Bellevue, 13, place Napoléon III à Brest au 02 98 47 08 09.
- Mission locale** pour les jeunes de 16 à 25 ans, Place Napoléon III à Brest 02 98 47 25 53.
- Puéricultrice** : permanences les lundis de 14h à 16h30 et les vendredis de 9h à 11h30 au CDAS de Bellevue, 13, place Napoléon III à Brest. Uniquement sur rdv au 02 98 47 08 09.
- ADMR Guilers-Bohars** : service d'aide à domicile, rue Abbé de l'Epée à Guilers, 02 98 07 69 05. Permanences : lundi, mardi, jeudi : de 13h30 à 16h30.

Guilers pendant l'été

Horaires d'ouverture de la mairie : Jusqu'au samedi 18 août inclus, la mairie est ouverte du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h. La mairie et les services techniques sont également fermés les samedis jusqu'à cette date.

Horaires d'ouverture de la Guilthèque : Jusqu'au samedi 1^{er} septembre inclus, la Guilthèque sera ouverte les mardis et vendredis de 10 h à 12 h 30 ainsi que les mercredis et samedis de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h.

Les permanences des élus du samedi matin : elles sont interrompues jusqu'au 18 août inclus. Reprise des permanences le samedi 25 août.

Dates de parutions des nouvelles de Guilers : elles paraîtront les 24 et 31 août.

Horaires du C.S.L. Ballard : Jusqu'au 19 août inclus, ouverture de 8 h à 20 h. Pendant la période estivale, l'accès se fera par la rue Berthelot, les portails des rues de la Source et Didier Daurat seront fermés. A partir du 20 août : le complexe sera ouvert de 8 h à 23 h.

Infirmières

Mme Le Roux, Mme Quiviger, Mme Le Provost, Mme Fournier : 06 08 24 37 65 - 5, rue St Valentin.
 Mme Amil, Mme Merdy, Mme Guillou, Mme Ulliac, Mme Bellec, Mme Cabon : 06 82 18 22 78 - 5, rue St Valentin.
 Mme Couard, Mme Favennec : 02 98 36 41 58 - 43, rue Charles de Gaulle.

Numéros utiles

Gendarmerie de Guilers : 02 98 07 44 68 (17)
 SAMU : 15 / Pompiers : 18
 Eau du Ponant : 02 29 00 78 78
 Guilers Taxi : 02 98 07 69 48
 Taxi Petton : 06 17 36 47 39



La mairie vous informe

Collecte des ordures ménagères - 15 août



En raison de la fête de l'assomption, le service de la collecte des ordures ménagères ne sera pas assuré **le mercredi 15 août**. En conséquence, dans la période du 15 au 18 août, chaque jour de collecte habituel est décalé au jour suivant. Ce dispositif s'applique aux collectes des ordures ménagères (bac au couvercle bordeaux), aux collectes des emballages recyclables (bac au couvercle jaune). La collecte se fera le matin, l'après-midi ou en soirée.

Horaires d'été des déchèteries - 15 août

Le **mercredi 15 août**, les déchèteries fonctionneront de la manière suivante :

- Le SPERNOT (Brest) : ouverte de 9 h 30 à 12 h 30 - 13 h 30 à 18 h.
- LE VERN (Brest) : ouverte de 9 h 30 à 12 h 30.
- MESCOUEZEL (Plouzané) : ouverte de 9 h 30 à 12 h 30.
- LAVALLOT (Guipavas) : ouverte de 9 h 30 à 12 h 30.
- TOULL AR RANNIG (Plougastel-Daoulas) : ouverte de 9 h 30 à 12 h 30.

Broyage des déchets verts

Les prochains broyages des déchets verts sur la plate-forme de Kérébars auront lieu **lundi 13 août & mardi 14 août ainsi que lundi 10 septembre & mardi 11 septembre**. Les prestations se termineront le mardi à midi. L'aire de dépôt pour les usagers sera donc fermée durant cette période.

Bruits de voisinage



Afin de préserver la tranquillité des habitants, notamment la nuit, il est rappelé aux propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, qu'ils sont tenus de prendre toutes les mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage. Par ailleurs, les travaux de jardinage ou de bricolage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils

susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ne peuvent être effectués que les jours ouvrables de 8 h 30 à 19 h 30, les samedis de 9 h à 19 h, les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h. De plus, il est rappelé que les feux de jardin provoquant des fumées occasionnant une gêne pour le voisinage sont interdits.

Dératisation

Prochain passage du dératiser le **vendredi 31 août 2018, le matin**. Inscriptions à l'accueil de la mairie ou au 02 98 07 61 52 (code 5).



Incivilités

Il nous a été signalé des vols de fleurs et de plants dans les cimetières de la commune. Nous rappelons que le vol est passible d'amende et d'emprisonnement. Nous en appelons au respect des personnes endeuillées par la disparition d'un être proche et condamnons ce comportement inadmissible.

La mairie vous informe (suite)

Transfert de l'enregistrement des Pactes Civils de Solidarité aux communes

Si vous résidez à Guilers avec votre partenaire, vous pouvez faire enregistrer votre PACS en mairie de Guilers.

Vous pouvez prendre contact avec le service d'Etat-Civil au 02.98.07.61.52 (code 5) et vous rendre sur le site de la ville de Guilers ou sur le site www.service-public.fr, afin d'accéder à tous les renseignements utiles pour commencer vos démarches à l'aide des formulaires téléchargeables.

Liste des pièces à fournir :

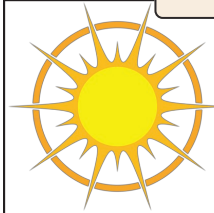
- Acte de naissance de chaque partenaire.
- Pièce d'identité et justificatif de domicile de chaque partenaire.
- Convention.
- Déclaration conjointe de conclusion d'un PACS.

Il est dorénavant possible d'effectuer une pré-demande de PACS en ligne en cliquant sur le lien suivant : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1618>

Retrouvez les cerfa (convention et déclaration conjointe) à l'accueil de la mairie ou sur le site internet www.mairie-guilers.fr.

C.C.A.S.

Plan canicule



Dans un souci de prévention, le CCAS de Guilers met en place un dispositif spécifique pour aider les publics vulnérables qui pourraient être confrontés à une situation de canicule. L'objectif consiste à recenser les personnes vulnérables et établir un registre communal.

Qui peut s'inscrire ?

- Les personnes âgées isolées résidant à leur domicile.
- Les personnes en situation de handicap.

Une fiche d'inscription est disponible à la mairie et sur le site de la ville de Guilers, elle est à compléter et à transmettre au service du CCAS – 16 rue Charles de Gaulle 29820 GUILERS 02 98 07 32 11.

Le registre communal : pourquoi ?

En cas de déclenchement du plan d'alerte canicule, les personnes inscrites sur le registre seront contactées et visitées par des bénévoles afin de leur apporter des conseils et l'assistance dont elles ont besoin.

Quelques conseils élémentaires en cas de fortes chaleurs

Ne pas sortir aux heures chaudes de la journée, boire 1.5l d'eau par jour et éviter l'alcool, ne pas faire d'efforts physiques intenses, maintenir les volets fermés et donner des nouvelles régulières à son entourage.

Petite Enfance

MAM



La Maison d'Assistant(e)s Maternel(le)s P'tite Cabane a ouvert ses portes le **1^{er} août 2018**. Accueil de l'enfant dès la naissance. Pour plus d'informations : mamptitecabane@gmail.com, 06 99 77 21 30 ou 06 47 82 30 96.

Ouverture de la MAM La farandole des p'tits loups, le **1^{er} août**. Vous souhaitez un nouveau mode d'accueil pour votre enfant, n'hésitez pas à nous contacter par mail à l'adresse suivante : mam.lafarandoledesptitsloups@orange.fr ou au 06 48 64 48 72 (Nathalie), 06 16 57 16 62 (Patricia) ou 06 58 69 63 37 (Antonia).

Petite enfance

Relais Parents Assistantes Maternelles

Le service de relais est fermé jusqu'au **vendredi 17 août**. Réouverture le **lundi 20 août** à Bohars.

Pendant cette absence, si besoin, voici les coordonnées des contacts possibles :

- Pour les questions concernant les assistantes maternelles (listes, agrément, etc...) à Guilers, appeler le CDAS de Bellevue au 02 98 47 08 09 et à Bohars, appeler le CDAS de St-Marc 02 98 28 62 71.
- Pour les questions d'ordre législatif, contacter la DIRECCTE (Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi) 0806 000 246.

Urbanisme / Voirie

Déclarations préalables de travaux :

- ABIVEN Emmanuelle, 3 rue Jim Sévellec, clôture.
- DARGENT Florent, 13 Impasse Abbé Fleury, clôture.
- STOCCHETTI Cyril, 12 rue Charles Le Goffic, modification fenêtre.
- YVEN Lionel, 165 rue Florence Arthaud, clôture.
- ABAUTRET Romain, 3 bis rue de la Villemarqué, transformation d'un carport en garage.
- HOUSSEIN Amanie, 7 rue Clément Ader, clôture.



Demands de permis de construire :

- Commune de Guilers, 4 rue Charles Berthelot, piste d'athlétisme couverte et vestiaires.
- Brest Métropole Habitat, rue Louis Hémon, réhabilitation de 27 logements.
- TALARMAN Josette, 8 rue Pasteur, maison individuelle.
- SALAUN Mickaël / LE ROY Cindy, lot n° 78 Zac de Pen Ar C'Hoat, maison individuelle.
- LE YAOUANQ Sébastien, Kerjean, rénovation et extension maison d'habitation.

Permis de construire accordés :

- DESGARDINS Vincent, 140 rue Général Leclerc, maison individuelle.
- QUEMENEUR Fabien / MORVAN Laurie, 110 rue Bernard Giraudeau, maison individuelle.
- MAO Vivien et Katia, 50 rue Théodore Monod, maison individuelle.
- Société Lamotte Constructeur 29, 35 rue Charles de Gaulle, construction de 2 immeubles collectifs.

Demands de permis de démolir :

- Commune de Guilers, 1 - 3 - 5 - 24 allée Saint Valentin, démolition de bâtiments.
- SUIVANT Josselyne, GUILLOU Jean-Baptiste, 74 rue Degas, démolition véranda.

Permis de démolir accordé :

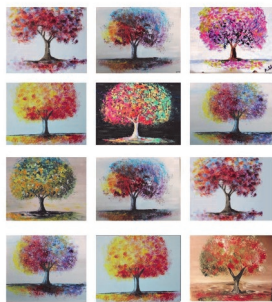
- SCEA de KERLOQUIN, Kerloquin, démolition de bâtiments.

Guilthèque

Exposition des peintres de l'Agora

Du 3 juillet au 31 août

Exposition
des peintres de l'Agora



Exposition de peintures par
les peintres de l'Agora
jusqu'au 31 août.

Visible aux heures
d'ouverture de la Guilthèque.

A la médiathèque de Guilers
Visible aux heures d'ouverture de la Guilthèque.

Urbanisme / Voirie

Consultation du public

Société GUENA, aire de transit, de concassage et de criblage de matériaux inertes à Keravel à Saint-Renan

Par arrêté préfectoral du 21 juin 2018, une consultation du public a été prescrite à compter du 17 juillet 2018, jusqu'au 13 août 2018 inclus, relative à la demande d'enregistrement présentée par la société GUENA en vue de l'exploitation d'une aire de transit, de concassage et de criblage de matériaux inertes au lieu-dit « Keravel » à

Saint-Renan. Pendant la durée de la consultation, le dossier restera déposé à la mairie de Saint-Renan où le public pourra en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux. Les observations pourront être consignées sur un registre ouvert à cet effet à la mairie de Saint-Renan, ou adressées directement en préfecture par écrit ou par voie électronique (pref-dcppet@finistere.gouv.fr). Le dossier et les pièces de la procédure de consultation sont également consultables sur le site internet de la préfecture du Finistère : www.finistere.gouv.fr - rubrique Publications - Publications légales - Consultation du public - Industries.

Vie associative

L'Agora

Fermeture annuelle de L'Agora du **21 juillet au 12 août**.

Sorties familiales

Nouveauté : nous proposons une tarification au quotient familial. Pensez à vous munir de votre fiche d'imposition sur le revenu 2017.



Mardi 21 août : promenade à Meneham et découverte du Tchoukball. Déplacement en covoiturage et fourgon. Rendez-vous à 14 h. Gratuit.

Jedi 23 août : découverte de la ferme de Gwen à Plougastel. Prévoir son pique-nique. Déplacement en covoiturage et fourgon. Départ à 9 h 30. Tarif : 2 €

Vendredi 31 août : grottes marines de Morgat. Prévoir son pique-nique, maillot de bain et serviette. Déplacement en car. Départ à 10 h. Tarifs au quotient familial : enfant de 3,60 à 7,20 € / adulte de 6 à 12 €.

Renseignements à L'Agora : 02 98 07 55 35

Vie associative (suite)

Partage

L'association PARTAGE prend des vacances. Le local meubles et la Boutik sont fermés tout l'été. En cas de besoin urgent, appeler le CCAS à la mairie de Guilers qui transmettra. Réouverture le samedi 25 août.

EMDG



L'Ecole de Musique et Danse de Guilers ouvrira un atelier d'Eveil musical et corporel pour les parents et leur bébé en septembre. Proposé par Justine Sion-Henry, il est ouvert aux bébés et jeunes enfants de la naissance jusqu'à 36 mois, accompagnés de leurs parents ou nounous.

Le but de l'atelier est d'éveiller l'enfant à la musique et au mouvement à travers des chansons, des jeux, la manipulation d'instruments. Les séances d'éveil vont permettre de stimuler leur curiosité et leur créativité, leur conscience corporelle et participent à leur développement. L'atelier permet de tisser un lien sonore et musical avec le tout petit et de partager avec lui un moment de complicité et de convivialité.

Le déroulement d'une séance en quelques lignes :

- Éveil corporel en musique et en chanson ! Petit « rituel » pour commencer une séance,
- Petites chansons avec gestes, en variant les rythmes, les nuances,
- Petites histoires avec différents supports (jouets, marionnettes, objets..),
- Découverte et pratique d'instruments, petites histoires avec CD pour découvrir les instruments par catégories (vents, percussions, etc..),
- Jeux de rythme, imitation de rythmes,
- Découverte de musique de tous styles et de tous continents,
- Danse sur ces musiques variées,
- Parties de bulle musicale,
- Petit rituel de fin d'atelier, retour au calme chanson douce.

Inscription au trimestre. 90 euros (+ adhésion association). Possibilité de s'inscrire à tout moment dans l'année.

Guilers Accueille

Le club reste ouvert le mardi en août.

La présidente et les membres du bureau vous souhaitent de bonnes vacances à toutes.

Sport

Bleuets de Guilers



Inscriptions : le **vendredi 31 août** de 18 h à 20 h, Formulaire à télécharger sur le site.

Sport

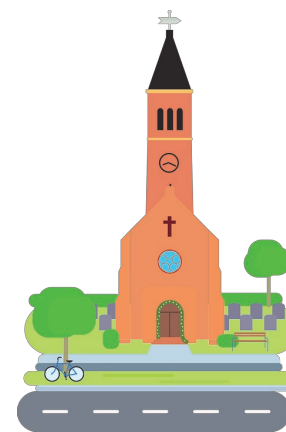
ASG

Programme du week-end du 4 août 2018



- Séniors et U19 : voir planning des entraînements séniors sur le site du club.
 - U17 : reprise le 17 août à 17 h 30 à Louis Ballard.
 - U15 : reprise le 17 août à 17 h 30 à Louis Ballard.
 - U13 : reprise le 20 août à 14 h à Louis Ballard.
 - U11 : reprise le 20 août à 10 h à Louis Ballard.
 - U9, U8, U7 et U6 : reprise le 1^{er} septembre à 10 h à Louis Ballard.
- Les programmes complets de reprise des catégories U11, U13, U15, U17, U19 et séniors sont sur le site de l'ASG : <http://www.asguilers.fr>.
Dernière séance de signatures le samedi 1^{er} septembre au forum des associations de 9 h à 13 h à l'Espace Pagnol et au club de 10 h 30 à 12 h.

Vie paroissiale



Samedi 4 : messe à 18 h à Locmaria et à Recouvrance.

Dimanche 5 : messe à 10 h 30 à Plouzané et à Kerbonne.

Samedi 11 : messe à 18 h à Guilers et à St Pierre.

Dimanche 12 : messe à 10 h 30 à Plouzané et au Landais.

Retenez déjà : **mercredi 15 août**, Fête de l'Assomption de la Vierge Marie :

- à 10 h 30 : messe du pardon de N.D. de Lanvenec à Locmaria.

- à 18 h : temps de prière à Marie à la chapelle de Bodonou (Plouzané).

Divers

Perdus / trouvés

Perdus : couverture bleue, carte d'identité, lunettes de vue, enceinte noire.

Trouvés : carte de crédit, portefeuille noir, clé avec un porte-clés cheval, clé avec porte clef bleu n°49, doudou, antivol, portable.

S'adresser à l'accueil de la mairie, 02 98 07 61 52 (code 5).

Plantes aquatiques du Stang-Alar



Venez découvrir les plantes aquatiques et les berges du conservatoire au Vallon du Stang-Alar le **mercredi 22 août** de 11 h à 12 h 30. Informations et inscriptions : Espace Verts Brest Métropole 02 98 33 50 50 ou plateforme -accueil-telephonique@mairie-brest.fr.

Rendez-vous au pavillon d'accueil du Conservatoire botanique.